

Rapport d'Evaluation Rapide de Protection

Site de Tillia Est, département de Tillia, région de Tahoua

Date de l'évaluation Rapide de Protection	Du 26 au 27/05/2021	
Localité affectée	Tillia	
Coordonnées GPS	Latitude N : 16°13'79,11'' Longitude E : 4°79'22,07''	
Déclencheur de l'ERP	Mouvement de population	
Méthodologie	Focus groupes séparés dont 4 avec les hommes, 2 avec les femmes ; 2 avec les filles ; 2 avec les garçons et 6 entretiens clés avec des leaders communautaires Total de 110 personnes comprenant : 47 hommes, 33 Femmes, 16 Filles et 14 garçons Des sensibilisations sur la prévention du COVID-19 sont faites avant chaque focus group.	
MSA effectuée		
Thèmes documentés	Protection générale, protection de l'enfance, protection contre les violences basées sur le genre	
Aperçu de la situation		
<p>Le site de Tillia-Est est situé à 2 km de Tillia chef-lieu du département et à environ 175 Km au Nord-ouest de Tahoua. Au cours du mois d'avril, ce village a fait l'objet d'un important mouvement de population en provenance de Bakorate, Intazayen et N'koteen.</p> <p>Selon les données collectées avec les leaders communautaires et les discussions en focus groupes, le nombre de ménages ayant effectué le déplacement est estimé à 200 ménages avec une population d'environ individus. Ces ménages sont essentiellement des déplacés internes composés de 15% d'hommes, 25% des femmes, 35% des filles et 25% des garçons. Ces populations ont été contraintes de fuir leurs villages respectifs en raison des incursions et les violences des groupes armés non étatiques.</p>		
Themes	Description	Recommandations
Protection general	<p>Selon les informations collectées lors des focus groups, les attaques perpétrées par des groupes armés non étatique (GANE) dans la journée du 21 mars 2021 à Bakorate et Intazayen sont à l'origine du mouvement de ces populations.</p> <p>Ces attaques menées contre les populations civiles et d'une rare violence ont occasionné de nombreuses pertes en vies humaines. Ainsi, selon le bilan officiel, 137 personnes ont perdu la vie et de nombreux blessés.</p>	

	<p>Les données collectées lors des entretiens ont également fait cas des dégâts matériels considérables. Des centaines des têtes des troupeaux emportés et des biens matériels et habitations brûlés. Cette incursion a créé une psychose et a poussé les populations de ces deux villages et environnant a quitté pour trouver refuge à Tillia. Le déplacement a été effectué à pied et à dos d'ânes pour certains et d'autres dans des véhicules. Aucun incident n'a été signalé lors du mouvement.</p> <p>Selon les informations reçues en focus groupes ces populations ont choisi ce site pour sa sécurité et le lien de parenté existant avec les habitants du village hôte. Elles sont installées sur un terrain nu autorisé par le chef de village.</p> <p>Pour ce qui est de l'accès aux services sociaux, il se présente comme suit :</p> <p>Santé : il existe un centre de santé à Tillia accessible aux déplacés et cela gratuitement pour les enfants de 0 à 5 ans et les femmes enceintes. Quant aux autres franges de la population, y compris la communauté hôte les services sont payants.</p> <p>Les déplacés ont des informations sur la pandémie du covid-19 mais les mesures barrières contre la propagation de cette pandémie ne sont pas respectées. Ils manquent des dispositifs de lavage des mains aux lieux des attroupements des personnes tels que les points d'eau et le port de masque et la distanciation sociale ne sont pas observés.</p> <p>Wash : l'eau est accessible à l'ensemble de ces populations. Ils se ravitaillent à travers une distribution directe (water trucking) assurée par le partenaire ACF.</p> <p>Il n'existe aucune infrastructure sanitaire telle que les latrines sur le site. Les adultes (femmes et hommes) partent en brousse pour se soulager alors que les enfants font la défécation à proximité du site. Cette situation met mal à l'aise les déplacés et risquerait d'exposer les femmes et les filles au risque de viol et d'agressions physiques.</p> <p>Abris/BNA : ces populations déplacées vivent dans une grande majorité dans leurs abris traditionnelle confectionnés à partir des matériels de leur ancien abris qu'ils ont transporté lors du mouvement.</p> <p>Pour les NFI ils ont reçu une assistance en NFI et friperie de la part des partenaires.</p> <p>Accès à l'alimentation : Les déplacés affirment que depuis leur arrivée sur le site, ils ont bénéficié du soutien de la communauté hôte et de l'assistance en vivre du partenaire PAM.</p> <p>Cohésion sociale : Aucun problème de cohésion sociale n'a été signalé avec la communauté hôte. Néanmoins, les données</p>	<p>Au partenaire ACF :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Conduire des sensibilisations sur la prévention du COVID19 pour réduire la propagation de la pandémie <p>Aux partenaires Wash/ GO RRM Tahoua:</p> <ul style="list-style-type: none"> Construire de latrines séparées par sexe pour prévenir le risque de viol d'agression sexuelle et physique à l'endroit de ces communautés. <p>Au groupe de travail Abris/NFI</p> <ul style="list-style-type: none"> -Apporter une assistance en abris/BNA à tous les ménages déplacés afin de réduire le problème l'exposition de ces déplacés aux intempéries <p>Aux acteurs de protection Tahoua :</p>
--	---	--

	<p>collectées révèlent que les différentes communautés arrivées ne vivent pas en parfaite harmonie sur le site d'accueil.</p> <p>En effet, il existe un sentiment de méfiance entre les communautés selon leur appartenance ethnique qui n'encourage pas une bonne intégration sociale. Les informations collectées lors des entretiens ont fait cas de 4 jeunes en partance à la recherche de pâturage qui auraient été victimes d'assassinat et d'enlèvement de leurs animaux le mardi 25 mai 202 non loin du site d'accueil (à moins d'un km). Ces menaces et violation de droits humains pourraient saper la cohésion sociale entre ces communautés des déplacées.</p>	<p>Plaider pour renforcer et instituer des mécanismes de cohésion communautaire et de sensibilisations sur la cohabitation pacifique tant entre les PDIs eux-mêmes qu'entre elles et les populations hôtes pour garantir la paix et la cohésion sociale entre les différentes communautés</p>
<p>Protection de L'Enfant</p>	<p>Aucun cas d'enfant non accompagné et séparé de leur famille n'a été signalé lors des différentes discussions. Cependant, ces déplacés affirment que, parmi les personnes assassinées au cours de ces massacres, outre les hommes adultes, 28 garçons âgés entre 5 et 17 ans auraient également été assassinés.</p> <p>Selon, les personnes interviewées, elles ne se sentaient pas totalement en sécurité sur le site d'accueil. Les enfants, qui sont le plus utilisés au sein de ces communautés à majorité éleveurs pour conduire les animaux au pâturage sont exposés aux risque d'assassinat ou d'enlèvement.</p> <p>Les discussions en focus groups révèlent que, ces déplacés ne savent pas comment et où rapporter les incidents de protection et méconnaissent les les différentes formes d'abus sur les enfants. Il s'agit notamment d'exploitation, d'abus physique, émotionnel et de la négligence.</p> <p>Les enfants sont aussi exposés au risque d'apatridie et de déscolarisation car non seulement ils ne disposent pas de pièce d'extrait d'acte de naissance mais aussi n'ont jamais fréquenté d'école en raison d'une part de l'ignorance de l'importance du document et d'autre part de la mobilité de leurs parents et de l'inexistence d'école dans les zones de provenance.</p> <p>En outre, les discussions avec les enfants ont surtout soulevé le souci lié à leur utilisation dans le pâturage qui est une sorte d'exploitation/négligence pouvant les exposer à d'autres abus tels que l'abus physique et émotionnel.</p>	<p>Aux acteurs de protection /PE Tahoua:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Sensibiliser la population sur les sujets relatifs à la protection de l'enfance afin de garantir un environnement protecteur aux enfants -Conduire des discussions approfondies afin d'identifier et prendre en charge d'éventuels cas de protection - conduire des discussions avec tous les enfants de différente tranche d'âges pour en savoir leurs besoins dans la communauté -Plaider pour l'établissement des extraits d'acte de naissance à tous les enfants et faciliter leur accès à l'éducation - Sensibiliser les parents sur l'importance des extraits d'acte de naissance pour les enfants.

<p>Violences basées sur le genre</p>	<p>En ce qui concerne les violences basées sur le genre quatre (4) cas ont été signalés dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Deux cas d'agressions physiques ➤ Deux cas de violences psychologiques <p>Selon les informations recueillies lors des discussions de groupes, les déplacés n'ont pas assez des notions sur les violences basées sur le genre. Les pesanteurs socio-culturelles ont un impact fort sur les comportements de la population car bon nombre de leurs comportements sont dictés par les valeurs socio culturelles existants. Cela pourrait être un facteur favorisant le risque de VBG notamment les violences conjugales, les violences physiques, les mariages forcés.</p> <p>Les femmes ont un faible pouvoir décisionnel au sein des ménages et les mariages des filles et récurrents et acceptés. Celles-ci sont données en mariages dès l'âge de 15 ans.</p> <p>Les femmes et les filles s'occupent uniquement de tâches ménagères.</p> <p>Aussi, le site ne disposant pas des latrines, les femmes font leur besoin dans la brousse en petit groupe et les enfants aux alentours des ménages. Ce manque de latrines sur le site expose ces dernières au risque des viols et des agressions sexuelle et physique.</p> <p>Les femmes ont un faible taux de fréquentation au niveau de la consultation prénatale par méconnaissance de l'importance de cette consultation et l'éloignement des services de santé. Cette situation expose les femmes aux risques sanitaires tels que la complication de grossesse et/ou d'accouchement.</p>	<p>Aux acteurs de protection /VBG Tahoua:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Sensibiliser la communauté sur les thématiques de VBG pour minimiser le risque de VBG et mieux appréhender le cas identifié -Organiser des séances des sensibilisations à l'endroit de la communauté et surtout des leaders sur les conséquences du mariage précoce afin réduire le mariage des enfants, -Plaider auprès des partenaires SECAL pour appuyer les femmes en AGR afin de les accompagner à l'autonomisation -Sensibiliser la communauté et surtout les femmes sur l'importance de la consultation prénatale afin de minimiser le risque de complication sanitaire pour les femmes enceintes
<p>Personnes à Besoins Spécifiques</p>	<p>En ce qui concerne les personnes à besoins spécifique, selon les informations recueillies, on dénombre 33 cas des PBS il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 personnes âgées (dont 10 femmes et 5 hommes), -Quatre personnes en situation d'handicap dont Trois (3) personnes vivant avec handicap physique (dont deux hommes et une femme) et un homme vivant avec handicap mental -14 femmes cheffes de ménage. <p>Toutes ces personnes bénéficient des soutiens communautaires quant à l'accès aux services sociaux de base.</p>	<p>Aux partenaires protection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et prendre en charge les PBS au sein de ces nouveaux déplacés et leur apporter des réponses appropriées